

# Entraîneur de football - BEF

Session 2025

Durée de formation :	1 an
Niveau de sortie des études :	Bac + 1
Lieu de formation :	172 boulevard des Pas Enchantes 44230 Saint-sébastien-sur-loire
Établissement :	LFPL  ligue de football des pays de la loire lfpl 172 boulevard des pas enchantes 44230 saint-sebastien-sur-loire france 44230 SAINT- SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

## ÉTABLISSEMENT GESTIONNAIRE

IEFF Établissement privé

institut emploi formation du football ieff 87 boulevard de grenelle 75015 paris france 75015 PARIS

## CERTIFICATION ASSOCIÉE

### Entraîneur de football

#### Descriptif

La certification a pour objectif d'encadrer l'activité du football contre rémunération dans les clubs amateurs affiliés au sein de la Fédération Française de Football.

#### Objectifs

#### Compétences attestées :

- Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement, en animant des réunions d'information, et en prenant les dispositions nécessaires pour permettre l'inclusion de tous les intervenants, y compris en situation de handicap afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football.
- Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination, ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque, afin de respecter le projet éducatif établi.
- Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet.
- Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association

sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences.

- Concevoir des plans d'entraînement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs, et en prenant le cas échéant les dispositions nécessaires relatives à une situation de handicap, afin de construire des cycles d'entraînement coïncidant avec les objectifs pédagogiques.
- Agencer le planning des entraînements en prévoyant les besoins en termes de matériel pédagogique, en envisageant différentes approches pédagogiques et en définissant les charges d'entraînement afin de proposer des séances efficaces respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
- Évaluer l'efficacité de l'entraînement, en définissant les différents critères attestant son efficacité et en utilisant les outils adaptés pour évaluer ces critères.
- Veiller au bon déroulement des séances d'entraînement, en harmonisant les séances avec les cycles de développement et en veillant aux conditions de sécurité, afin de garantir l'atteinte des objectifs d'apprentissage tout en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
- Organiser son action pédagogique au niveau de la séance en aménageant des espaces pédagogiques appropriés induisant une réponse motrice efficace, et en organisant des groupes pédagogiques.
- Veiller à la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage, en identifiant avec précision les difficultés du joueur/du groupe, en proposant des solutions adéquates afin de s'adapter aux évolutions d'apprentissage.
- Évaluer l'impact des actions d'entraînement en formalisant des bilans de compétence des joueurs, en leur présentant des bilans pédagogiques, et en établissant régulièrement des rapports d'activité.
- Concevoir un projet de jeu adapté à l'équipe en déterminant une philosophie de compétition, en adaptant les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe, en organisant la mise en place des équipes sur le plan collectif et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
- Organiser le système de compétition en structurant le système de jeu, en procédant aux choix tactiques et stratégiques et en construisant des outils d'observation et d'analyse du match afin d'atteindre les buts et objectifs préalablement définis.
- Préparer mentalement les joueurs à la compétition en les conseillant à l'approche des différentes échéances sportives, en animant des réunions de préparation aux matchs, en prenant les dispositions nécessaires liées à une situation de handicap, afin qu'ils soient dans les meilleures conditions.
- Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre, en apportant les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match, en adoptant une communication non violente et une posture adéquate et en respectant les conditions de sécurité nécessaires afin de garantir le bon déroulement du match et de la compétition.
- Gérer l'après-match, en régulant les comportements d'après-match, en réalisant des bilans de match et de la compétition sur le plan individuel et collectif, en formalisant des bilans par cycle et en fin de saison afin de se projeter dans la future saison.

## **Débouchés**

### **Secteurs d'activités :**

Les activités s'exercent dans le cadre associatif au sein des clubs de football affiliés à une association membre de

la FIFA, dans toute structure dépendant d'une association membre de la FIFA, au sein de structures du secteurs associatif, et dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat.

**Type d'emplois accessibles :**

- Entraîneur de Football
- Conseiller Technique Departemental